



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité publique dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge

Question écrite n° 26600

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité publique dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge à Toulouse. La mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien est un engagement majeur du Président de la République et de la majorité parlementaire à l'Assemblée nationale. Lancée par M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur, le 8 février 2018, cette police « sur mesure » vise à replacer le service du citoyen au cœur de l'action des forces de sécurité. En s'adaptant aux attentes de la population et aux besoins du territoire, ce dispositif mis en place dans le quartier de reconquête républicaine du Mirail à Toulouse a su faire preuve d'efficacité et a obtenu des résultats visibles sur le terrain en quelques mois à peine. Cette reconquête républicaine a permis de lutter contre l'insécurité, contre les trafics et contre la radicalisation en renforçant la présence des forces de l'ordre au plus proche des citoyens. Toutefois, ce dispositif a eu un effet pervers à Toulouse avec une intensification des trafics dans d'autres quartiers, comme par exemple aux Izards-Trois Cocus et à Borderouge. C'est ainsi que plusieurs fusillades mortelles liées à ces trafics ont eu lieu ces derniers mois dans ces deux quartiers en plein développement et qui connaissent une hausse démographique importante. Le 4 mai 2019, un jeune homme de 19 ans a été abattu sous les fenêtres du domicile familial. La situation des citoyens n'est plus tenable aujourd'hui et il importe de collectivement redoubler d'efforts pour lutter contre cette délinquance, contre le trafic de stupéfiants et la circulation d'armes. Ces derniers parviennent à se développer notamment en raison d'un déficit de personnels des forces de l'ordre, qui n'ont pas les moyens humains et matériels pour veiller à la sécurité de chacun. La situation des quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge à Toulouse tient particulièrement à cœur à M. le député et il souhaite que le bien vivre-ensemble et la mixité sociale y perdurent. M. le député se fait ainsi le porte-parole des habitants de ces quartiers pour tenter de trouver une solution pérenne et de retrouver de la sérénité pour tous. À cet égard, il l'interroge donc sur son engagement à mettre en œuvre la police de sécurité du quotidien dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge à Toulouse afin de reconquérir l'ordre républicain.

Texte de la réponse

La police de sécurité du quotidien est mise en œuvre dans les quartiers Izards-Trois Cocus et Borderouge de Toulouse comme partout sur le territoire national, avec des modes d'action clairement définis : développer une présence accrue sur le terrain, resserrer les liens avec la population, promouvoir une sécurité de partenariat, apporter des réponses « sur-mesure » aux problèmes locaux. Le déploiement depuis 2018 du dispositif - distinct - des quartiers de reconquête républicaine au Mirail ne saurait en effet se faire au détriment de ces quartiers. Aucun secteur n'est délaissé et la police de sécurité du quotidien se déploie partout. Il doit également être souligné que les quartiers Izards-Trois Cocus et Borderouge font partie, depuis 2012, de la zone de sécurité prioritaire Nord-Est et font à ce titre l'objet d'une attention particulière des effectifs de police dans les domaines, notamment, de la lutte contre les trafics et les violences. Les effectifs de la circonscription de police de Toulouse, qui ont été renforcés en 2018 à hauteur de 30 personnels, se montent aujourd'hui à 1 403 agents (données au 31 janvier 2020, hors renseignement territorial). Cette circonscription peut en particulier s'appuyer sur 1 107 gradés et gardiens de la paix - les principaux fonctionnaires de police présents sur la voie publique -

soit un chiffre supérieur à l'effectif de référence de cette circonscription et en nette hausse par rapport à l'effectif de fin 2016 (1 080 gradés et gardiens). Au titre de la police de sécurité du quotidien, 8 « groupes de partenariat opérationnel » (GPO) ont été mis en place à Toulouse depuis mai 2019, dont 1 dans les quartiers de Borderouge et de la Maourine. Dans ce cadre, police nationale, police municipale, élus locaux, bailleurs et associations d'habitants travaillent en partenariat et ajustent chaque fois que nécessaire leurs actions face aux évolutions des besoins. Depuis la création de ce GPO, 4 lieux d'attention particulière ont été ciblés dans le quartier de Borderouge, où la présence quotidienne des effectifs de la sécurité publique et l'implication des partenaires ont permis d'obtenir des résultats significatifs. Dans la zone de sécurité prioritaire Nord-Est, les violences ont en effet diminué en 2019 et les vols par effraction sont restés stables. Au-delà de ces seuls secteurs, la mobilisation de la police nationale à Toulouse produit des résultats. On y constate, en 2019, une baisse de plusieurs indicateurs de la délinquance : vols à main armée (- 25 %), vols violents sans arme (- 11 %), cambriolages de logements (- 4,7 %), violences physiques crapuleuses (- 10 %), etc. D'autres chiffres de la délinquance évoluent en revanche défavorablement en 2019 (vols violents avec arme blanche, vols de véhicules, coups et blessures volontaires, etc.) et les efforts doivent donc se poursuivre. S'agissant spécifiquement des trafics de drogue à Toulouse, les services de la sécurité publique comme ceux de la police judiciaire sont mobilisés, aussi bien pour occuper le terrain que pour mener un travail d'enquête destiné à démanteler les réseaux. Les faits de trafics de stupéfiants et de revente sans usage ont ainsi augmenté de 85 % en 2019, témoignant de la force d'initiative des forces de police. Cette action est menée dans le cadre du plan national de lutte contre les stupéfiants, lancé le 17 septembre 2019 par les ministres de l'intérieur, de l'action et des comptes publics et de la justice et qui s'est notamment traduit par la création le 1er janvier 2020 d'un nouvel office anti-stupéfiants (OFAST). Cet office est doté d'antennes territoriales, dont un détachement implanté à Toulouse. A Toulouse, la lutte contre les stupéfiants et les ports d'armes prohibés sont des priorités de la police de sécurité du quotidien. La mise en place des groupes de partenariat opérationnel favorise à cet égard la remontée d'informations de terrain sur les points de deal. La réorganisation de plusieurs unités de voie publique, notamment dans les quartiers Izards-Trois Cocus et Borderouge, a permis aux services de la sécurité publique de gagner en potentiel opérationnel. Le traitement des affaires judiciaires de stupéfiants a par ailleurs été optimisé avec le développement des capacités de recherche et l'implication de différentes unités (groupe d'appui judiciaire, brigade des stupéfiants, etc.) tandis que l'ensemble des unités de voie publique luttent contre les deals de rue. La sécurité publique mène une politique offensive pour exercer une pression maximale sur les points de vente et leurs accès. Les seuls services de la sécurité publique ont ainsi saisi à Toulouse, en 2019, plus de 650 000 € provenant du trafic de drogue, près de 5 kg d'héroïne, plus de 19 kg de cocaïne et plus de 320 kg de cannabis. Par ailleurs, 260 armes à feu ont été saisies par la sécurité publique en 2019, tant dans le cadre d'enquêtes que d'opérations de voie publique. Les services spécialisés de la police judiciaire sont également mobilisés et travaillent en partenariat avec ceux de la sécurité publique. Le dispositif de « pilotage renforcé de la lutte contre le trafic de stupéfiants », mis en œuvre en Haute-Garonne, a conduit à créer en juin 2018 une cellule du renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) à laquelle participent les douanes et qui est rattachée à l'antenne locale de l'OFAST, placée auprès du service régional de police judiciaire de Toulouse. Fondée sur le partage de l'information entre les services, la CROSS facilite les enquêtes et a reçu plus de 600 renseignements utiles en 2019. Leur exploitation au sein de la CROSS a permis aux services de procéder en 2019 au démantèlement de 8 réseaux dans l'agglomération toulousaine et à la neutralisation de 5 importants points de deal. Ces opérations se sont traduites par 161 gardes à vue, 10 mesures de contrôle judiciaire et 88 mises sous écrous. Les renseignements reçus par la CROSS ont permis d'appréhender 322 kg de cannabis, 82 kg de cocaïne et plus de 270 000 € en numéraire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26600

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 990

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6493